



32 rue Yves Toudic
75010 Paris
tel : 01 53 34 64 15
tram-idf@wanadoo.fr
www.tram-idf.fr

Compte-rendu de la journée d'information professionnelle

Les arts plastiques en Ile-de-France : des missions au service des publics

Le mardi 8 novembre 2005
Au centre d'art contemporain de Brétigny s/Orge

Le service des publics : des actions pérennes inscrites dans un territoire de proximité

Les services des publics développent sur le territoire des projets de médiation multiples et cohérents avec des publics locaux diversifiés. Ces projets s'inscrivent dans la durée, valorisent la qualité de la rencontre avec l'œuvre et le partage avec le public, évitant ainsi l'écueil de la simple consommation culturelle. Comment cette exigence de travail se concrétise-t-elle en regard des différents publics accueillis ? Une analyse des pratiques permettra de questionner les enjeux et les méthodologies liés à ces projets.

Modératrice

Claire Legrand, Responsable du Service des publics du Frac Bourgogne - Présidente de l'association *Un moment voulu*, association nationale des personnes en charge des relations des publics à l'art contemporain.

Intervenants

Maëlle Dault, responsable du service des publics au Plateau/Frac Ile-de-France

Sylvie Lougarre, professeur de Lettres au Lycée Galilée de Cergy

Clémence Thébaud, chargée des publics au Crédac/galerie Fernand Léger.

Alfredo Da Silva, chargé de mission dans la santé publique, anciennement responsable pédagogique des activités péri et extrascolaire du secteur des 6-12 ans à la Mairie d'Ivry s/Seine.

Aurélie Sellier, chargée des publics à la Ferme du Buisson

François Pourtaud, directeur de l'école et de l'espace d'art Camille Lambert

Claire Legrand

Après cette matinée pensée autour de l'articulation entre la programmation artistique et la définition d'une politique des publics, cet après-midi sera l'occasion de partager un certain nombre d'expériences. L'objectif est de faire apparaître comment les structures du réseau travaillent concrètement sur le territoire et de présenter les types d'actions et de partenariats menés. Les 4 expériences qui vont vous être proposées ont, malgré leurs différences, toutes une préoccupation commune : celle de permettre à un moment du projet la rencontre avec des œuvres différentes dans leurs formes et leur contexte d'apparition. Ces 4 projets abordent la question de la possibilité de la rencontre avec l'œuvre. L'ère Malraux étant visiblement révolue, il s'agit pour les professionnels chargés de la médiation entre l'art contemporain et les publics de re-travailler cette question de la transmission.

Ce matin est apparue une question récurrente : qu'est ce que c'est que cet « objet », cette œuvre d'art contemporain ? Nous sommes très préoccupés par l'éthique de notre fonction. Il y a eu 2 termes un peu opposés qui sont notamment apparus. Nous sommes préoccupés par le fait de ne pas faire de *l'animation*. Cette crainte serait à interroger en tant que telle. Nous défendons par ailleurs une approche liée à la *spécificité* de l'œuvre d'art contemporain, l'enjeu de création étant différent de celui du théâtre, de la musique, la danse, etc.

Nous avons choisi d'avoir une progression entre les différentes interventions. Elle montre que si il y a un travail important qui est mené à l'attention de l'éducation nationale, le public qualifié de captif, ce dernier n'est pas le seul partenaire avec lequel travaillent les structures. Nous avons essayé d'inscrire petit à petit ce passage entre l'éducation nationale et une ouverture sur le monde en général. L'enchaînement des interventions a pour l'objectif de faire rentrer dans le déroulement du projet avec ce qu'il a suscité comme questions, comme doutes, comme plaisir, comme problèmes...

→ **Place des arts plastiques dans les établissements scolaires et d'enseignements supérieurs**

Maëlle Dault

Avant de passer plus précisément au projet du lycée Galilée, je rappelle les missions du service des publics telles qu'elles ont été définies dès l'ouverture du Plateau. Elles se déclinent selon plusieurs axes avec notamment l'idée qu'un travail de transmission ne se réalise pas sans un contact très fort avec le projet artistique. Le travail en direction des publics au Plateau Frac Ile-de-France a été souhaité dans une diversité. Nous travaillons aussi bien avec des enfants, des adultes, des individuels, des scolaires, des enseignants en formation, des universitaires, des habitants du quartier, des associations, un foyer de femmes, des écoles d'art ou d'architectures, des commerçants, etc. Ce travail accompagne autant la programmation des expositions que les mouvements de la collection, afin de partager avec le public cette double missions du lieu. Nous avons par ailleurs privilégié des propositions pédagogiques qui s'appuient sur le développement du regard à partir des œuvres et des expositions et non sur une pratique. Il y a pour finir 2 réalités géographiques qui se côtoient, à la fois celle de la proximité dans le 19^{ème} arrondissement et celle d'une irrigation régionale dans le cadre de projets liés à la collection.

Concernant le lycée Galilée, l'objectif du projet était triple :

- travailler à l'échelle d'un établissement scolaire en impliquant activement l'équipe enseignante et les élèves dans la sélection d'œuvres de la collection du Frac Ile-de-France, la rédaction de textes et la présentation du projet dans l'établissement lui-même.
- créer un lieu de visibilité de cette collection dans un établissement scolaire tout en connaissant les impératifs et les contraintes (bac, l'absence d'option histoire des arts, etc.)
- insister sur le cadre professionnel des missions du Frac et du Plateau en permettant une rencontre avec l'ensemble de l'équipe. Dans ce cadre, les élèves et les enseignants ont rencontré le directeur du Frac, la directrice artistique du Plateau, la responsable de la collection, le régisseur et moi-même.

Je vais faire un bref historique du projet. Le 1^{er} contact a été pris par le lycée Galilée avec le Frac en 1999, à partir du catalogue Cdrom de la collection. Je trouve remarquable que ce désir de partenariat naisse d'une édition, d'un désir en lien à des outils que nous produisons. Bernard Goy, à l'époque directeur du Frac Ile-de-France, a fait une conférence dans le lycée. Un second contact a été pris en 2001 par 2 enseignants, suite à l'annonce de l'ouverture du Plateau. En 2002-2003 à partir d'une exposition présentée au Plateau « Objets de réflexion », nous avons présenté dans le lycée un choix d'œuvres de l'exposition et de la collection qui interrogeaient la question de l'objet. Une trentaine

d'œuvres ont été exposées dans la totalité du lycée.

En 2003-2004, nous avons organisé une nouvelle exposition dans le lycée, laquelle a suscité un grand enthousiasme. Porté par cet enthousiasme, j'ai insisté pour que puisse se mettre en place une galerie à l'intérieur du lycée. Il y a eu un travail de repérage autour d'un lieu possible à l'intérieur de l'établissement. Ce projet a vu le jour grâce à l'implication d'une équipe d'enseignants pluridisciplinaires : Sylvie Lougarre, professeur de lettres, Luc Marcenac, professeur d'économie et un professeur d'arts plastiques qui intervient dans le cadre de la Licence de communication visuelle. Par ailleurs, les 2 proviseurs qui se sont succédés sur une période d'à peu près 4 ans, ont soutenu le projet. Le soutien des partenaires financiers également a été important : le rectorat de Versailles, la région Ile-de-France, la mairie de Cergy-Saint-Christophe et le Rotary Club. Je souligne également l'engagement des artistes qui ont fait preuve d'un investissement remarquable dans le cadre des productions réalisées in situ dans une ancienne école maternelle (annexe du lycée) et des rencontres régulières avec les étudiants durant ces quatre années de partenariat. Pour conclure, j'ajoute que depuis 2004-2005, le lycée gère de manière plus autonome ce projet qui prit son envol il y a 4 ans.

Claire Legrand

Puisque l'origine a été une demande des enseignants, j'aimerais vous poser une question : pourquoi cette demande ?

Sylvie Lougarre

Un concours de circonstances nous a amené à engager ce partenariat. Dans la vie d'un établissement scolaire, il y a des opportunités que l'on saisit ou pas. Nous avons besoin à un moment donné de l'intervention professionnelle du directeur du Frac pour expliquer un certain nombre de choses à nos élèves de communication culturelle. La relation s'établissant bien, cette première rencontre a eu un effet « boule de neige ». Je me rends compte que c'est toujours un peu de manière rétrospective que des objectifs peuvent être définis. Le lycée Galilée est implanté depuis 20 ans dans la ville nouvelle de Cergy. Il accueille entre 900 et 1000 élèves. Il est situé dans des abords peu hospitaliers, sans café ni commerce. L'architecture du lycée est très moderne, très ouverte mais depuis 5 ans pour des raisons de sécurité, il a été enclos de grilles parfaitement inhospitalières. Les élèves ont un rythme de vie scandé par les cours, les transports, du sport et ponctuellement des petits jobs. A l'intérieur du lycée, il y a des secondes, des premières, des terminales et des BTS tertiaire et industriel. Il y a aussi une licence de communication multimédia en partenariat avec l'université de Cergy. Il n'y a pas d'enseignement arts plastiques. Nous n'avons donc pas de créneau horaire, pas de crédit, pas de ressource, ni de ressource documentaire. Il y a un prof d'arts plastiques 8 heures par semaine qui intervient à mi-temps en BTS de communication des entreprises. Malgré ces contraintes, notre projet bénéficie d'une subvention du rectorat liée à une classe à PAC, du soutien financier de la ville, du conseil général et d'un mécène. Par ailleurs, les 2 chefs d'établissement qui se sont succédés ont appuyé ce projet alors qu'ils étaient dubitatifs face aux œuvres que nous proposons. Enfin la motivation de l'équipe a permis d'engager de nombreuses actions : la recherche de financements, de partenaires, le maintien des contacts, les réunions de concertation, la coordination des plaquettes, notices, communiqués de presse, cartons d'invitation pour les vernissages, etc....

Nous avons orienté le projet sur la réception et la rencontre avec l'œuvre d'art, d'où l'intitulé EROA « espace de relation avec l'œuvre d'art ». Nous avons voulu mettre les élèves en situation de récepteur actif en les associant à toutes les étapes d'un projet (choix des œuvres dans les réserves, rédaction des notices d'œuvres, etc.). Même si une classe à PAC est au centre du dispositif, nous avons également voulu impliquer plusieurs classes pour d'autres aspects du projet (rédaction des communiqués de presse et des cartons d'invitation, pages web, etc.). Nous avons vraiment voulu l'inscrire dans la progression pédagogique. Je suis professeur. Si je consacre du temps à une activité, je dois pouvoir en extraire quelque chose de formateur sur le plan pédagogique pour mes élèves. Selon les années, selon les thèmes, la programmation a pu croiser davantage un programme d'histoire ou de sciences économiques. Il y a donc toujours ce souci de le relier à une pédagogie, à des programmes, pas tellement sous la forme de l'illustration mais plutôt en trouvant des échos. De ce point de vue, le travail de l'EROA est tout à fait légitime. Nous n'avons pas voulu privilégier une, deux ou trois classes mais l'ensemble de la communauté scolaire (les autres enseignants et élèves, l'équipe administrative et même au delà et sous certaines conditions les habitants du quartier).

Dans le cadre de l'EROA, les élèves ont suivi de nombreuses activités telles que des conférences des responsables du Frac, de Maëlle Dault, de Nathalie Boudet ; des visites de réserves du Frac ou d'ateliers d'artistes ; des visites de plusieurs lieux d'exposition pour comparer les accrochages (le musée de Marly, le Plateau, la galerie Maisonneuve, le Palais de Tokyo, l'abbaye de Maubuisson, le musée de la ville d'Evry et le musée de l'école de Saint-Ouen-l'Aumône). Les élèves ont travaillé à la

sélection des œuvres, le travail de lecture et de documentation sur les artistes, la réalisation de communiqués de presse, de cartons d'invitation, de notices de présentation, de textes à partir des œuvres, l'accueil des visiteurs lors des vernissages,

Les classes concernées abordent généralement avec entrain le travail qu'on leur propose. Il y a parfois des résistances, des préjugés ou des jugements de goût mais le travail qu'ils font les amène à argumenter. De manière générale, il y a un effet bénéfique sur le savoir être personnel des élèves. Les médias locaux s'intéressent au projet, les fédérations de parents aussi. C'est toutefois plus difficile avec les parents à titre individuel qui ne se sentent pas tellement à leur place. Une de nos difficultés demeure aussi les autres enseignants, difficile à mobiliser des enseignants.

Si nous avons noué des liens avec d'autres structures et organismes, notre partenaire privilégié reste le Frac qui est inépuisable sur le plan de la motivation, de l'information, de la réflexion et de la suggestion. Le Frac nous a permis par son soutien de prendre de l'autonomie. Nous ne sommes pas jumeaux. Nous avons comme objectif de faire fonctionner notre galerie comme une galerie à part entière.

Claire Legrand

Nous sommes au cœur de ce qui s'opère autour de la relation à l'œuvre. L'œuvre est d'abord inscrite dans une pratique de l'exposition. En ce sens, aborder la pratique de l'exposition, c'est aborder tout un environnement de l'œuvre, depuis l'artiste, jusqu'aux structures de production et de diffusion.

Vous avez par ailleurs très bien spécifié ce qui se joue dans un partenariat : vos compétences réciproques. Chacun apporte son savoir faire, ses attentes, son expérience. Vous avez évoqué que les objectifs n'étaient pas définis forcément en amont et que les choses ont été vécues dans un flux. Toutefois, la connaissance de l'expérience de l'un et des autres est aussi une réalité du partenariat.

Votre énergie à mobiliser les fonds nécessaires pour monter ce projet est frappant et prouve que malgré l'ambition de ce projet, c'est possible.

Maëlle Dault

Le fait de proposer une galerie dans un établissement scolaire permet qu'il y ait une culture de l'art contemporain qui se mette en place petit à petit. Le 1^{er} projet, même si il était peut-être plus événementiel (représenter une trentaine d'œuvres) a permis que cette réalité de fréquentation des œuvres soit vécue dans la régularité et non pas comme un événement.

Claire Legrand

On voit que d'emblée se pose aussi la question : comment l'établissement scolaire à l'occasion de cet engagement peut aussi s'ouvrir à d'autres visiteurs que les premiers destinataires. Cela m'impressionne que les élèves se rendent disponibles pour faire des permanences. Ça pose évidemment immédiatement la question de comment s'inscrit le temps de la scolarité dans le parcours d'un enfant ou d'un adolescent. Qu'est ce que ça signifie de s'adresser à l'enfant en tant que scolaire, si on ne peut pas réfléchir ce temps scolaire dans un cadre plus élargi ? Les collectivités territoriales ont réfléchi à cette réalité. C'est la 2^{ème} intervention. Elle s'inscrit dans un contrat éducatif local visant à réfléchir un projet culturel dans un temps élargi de l'enfant.

→ **Travail collectif avec différents services d'une municipalité et contrat éducatif local**

Alfredo da Silva

Le contrat éducatif local, c'est d'abord deux circulaires : la circulaire interministérielle du 9 juillet 1998 précisée par la circulaire interministérielle du 25 octobre 2000. Je cite : « L'aménagement des temps et des activités de l'enfant constitue un enjeu de société important. La manière dont un enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale. Il convient donc de prévoir, en particulier pour ceux qui ont le plus de difficultés à accéder aux différentes formes de culture, une organisation de ce temps propre à favoriser leur développement harmonieux. »

Le contrat éducatif local vise donc à mettre en œuvre un projet éducatif local, partagé et conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes (parents, enseignants, associations, élus). Il recherche une cohérence entre les différents temps de l'enfant et tente de fédérer l'ensemble des acteurs locaux. Le public visé est celui des 3-16 ans.

Les activités incluses dans le CEL doivent permettre :

-le développement de l'inventivité et des aptitudes logiques notamment par la pratique de jeux individuels et collectifs

- le développement de la curiosité et de l'esprit scientifique par l'expérimentation
- l'aptitude à la communication en particulier par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication
- la connaissance de son corps et sa maîtrise par diverses activités physiques et sportives
- le développement de la sensibilité, de la créativité et de la curiosité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles
- l'amélioration des résultats scolaires grâce à des actions respectant les principes de la charte de l'accompagnement scolaire
- l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté

En 2000, on a précisé à nouveau quelles actions il convenait d'inclure dans les contrats éducatifs locaux : l'éducation à l'image, au cinéma et au multimédia, la musique, le chant choral, l'architecture, le cadre bâti, le paysage, l'éducation à l'environnement, la culture scientifique, l'environnement des objets et des signes visuels, les pratiques physiques et sportives l'éducation à la santé.

Le contrat éducatif sur un territoire est placé sous la responsabilité d'un comité de pilotage local, lui même sous la responsabilité d'un comité de pilotage départemental. On peut retrouver l'ensemble de la composition de ces comités dans les différentes circulaires.

A titre d'information, en 2004, en France, 2686 contrats avaient été signés pour 9275 communes (plus de communes que de contrats puisque la majorité d'entre elles concernent des groupements de communes). 122 avaient été signés en Ile-de-France surtout dans les territoires défavorisés, ce qui concerne 41% de la population française. Le budget en 2003 des contrats éducatifs locaux était de 367 millions d'euros, ce qui est considérable. 52% des actions de ces contrats avaient pour objectif la démocratisation de tous aux activités sportives et culturelles dont 30% spécifiquement des activités culturelles.

Quelle est la démarche qui a été mise en œuvre sur Ivry ?

Ivry est une ville 56 000 habitants en périphérie de Paris. Il y a 13 écoles maternelles, 11 écoles élémentaires, 4 collèges, 2 lycées, 8000 enfants et jeunes scolarisés sur la commune.

Il y a aussi 4 centres de loisirs qui accueillent en moyenne 1000 enfants les mercredi et 800 durant les vacances scolaires. Il y a pour finir un centre d'art, un cinéma associatif, une médiathèque, un théâtre municipal, un conservatoire, 2 piscines, quelques gymnases et quelques stades.

La démarche a commencé en 1999, soit un an après la circulaire, par la constitution du comité de pilotage local. Cette mise en œuvre du contrat éducatif local sur la ville a été l'occasion d'une mise à plat des différentes actions réalisées. En 2000, 6 ateliers publics de réflexion ont été constitués :

- partenariat avec l'école
- améliorer les accès aux activités sportives
- améliorer les accès aux activités culturelles
- interclasse et restauration scolaire
- santé, aide à la parentalité
- les 11-16 ans

Ces ateliers se sont réunis à raison de 1 fois par mois pendant un an et ont permis l'élaboration du diagnostic et du projet éducatif local partagé. Ils réunissaient des personnels municipaux, des personnels de l'éducation nationale, des parents, des personnels d'équipements sportifs et culturels, beaucoup de membres d'associations. Ce dernier a été validé en 2001 et s'appuie sur 4 axes :

- Compléter la connaissance des besoins des publics 11-16 ans
- Développer l'accès de tous à la culture, arts, sport, savoir
- créer une dynamique partenariale au sein du quartier
- améliorer la cohérence et la continuité éducative dans le quotidien de l'enfant et du jeune

Une fois ces 4 axes définis, nous avons constitué 5 ateliers afin de monter des projets. Nous avons proposé des actions sous forme d'appels à projet, pouvant s'inscrire dans le contrat éducatif local. Cela a duré jusqu'en novembre 2003, date de la signature du CEL : c'est pratiquement 4 ans de démarches.

Le contrat éducatif local sur Ivry ce sont 29 actions réparties dans 11 fiches actions :

- travail partenarial entre acteurs éducatifs
- formation des animateurs
- amélioration de l'interclasse
- diversification de l'offre des centres de loisirs

- diagnostic 11-16 ans
- diversification de l'offre « cap jeune », cap jeune étant un centre de loisirs adolescent
- accompagnement à la scolarité
- contrats locaux d'accompagnement scolaire
- accès au cinéma pour les enfants et les jeunes
- activités de théâtre et de sensibilisation culturelle
- temps culturel partagé parents-enfants

C'est surtout dans la diversification des offres des centres de loisirs que j'ai eu à intervenir. Il s'agissait de proposer des actions exclusivement réservées au public des centres de loisirs, ce qui est paradoxal. Le public centre de loisirs est un public captif qui ne concerne que 15 % de la population scolarisée sur la ville... donc quid des 85% restant...à priori plutôt concernés par le CEL et à priori éloignés des différents dispositifs et des différentes offres sur une collectivité.

En conclusion, je dirai qu'il y a autant de CEL qu'il y a de communes. Le plus court à ma connaissance a été rédigé et réalisé en 3 mois, le plus long est le notre.

Le plus intéressant a été la phase des ateliers de réflexion publique qui a permis aux acteurs de se rencontrer, d'échanger et de construire des actions ensemble. La partie la plus importante de la démarche a été de pouvoir élaborer et de formaliser des objectifs avec l'ensemble des partenaires.

Ce CEL permet aujourd'hui d'inscrire un certain nombre d'actions. Etre labellisé CEL sur la ville d'Ivry-sur-Seine, c'est la garantie d'un financement local.

Les CEL sont subventionnés par les collectivités pour 55% en moyenne, par l'état pour 15%, le reste étant assurée par la CAF (10%) et la participation des usagers. Cette volonté interministérielle de 1998, presque unique dans l'histoire des dispositifs ayant trait au temps scolaire, extrascolaire et périscolaire, est aujourd'hui exclusivement portée par les collectivités territoriales qui ont fait le choix de s'inscrire dans cette démarche.

Aujourd'hui, en 2005, le CEL devrait disparaître. Il est le volet éducatif des contrats de ville, et les budgets alloués aux contrats de ville sont plus bas. Les projets éducatifs locaux eux devraient rester.

Clémence Thébault

L'éducation artistique est un enjeu de premier plan pour les centres d'art depuis leur création ; la multiplication des services des publics dans les structures culturelles, ces dernières années également.

Le centre d'art contemporain d'Ivry propose une multitude d'activités toutes gratuites, toujours en cohérence avec la programmation artistique du lieu. Nous travaillons avec deux grandes catégories des publics : les adultes et les enfants ou jeunes.

Concernant ce dernier public, deux grands chantiers ont été mis en œuvre par l'état au début des années 2000 : le plan Tasca-Lang et un travail au niveau du temps hors scolaire. Le CEL entre totalement dans ce second grand chantier. Il a permis l'ouverture des champs d'action des uns et des autres sur le temps péri et extrascolaire et d'engager du lien culturel, éducatif, social et territorial.

A Ivry, le CEL a permis un lien entre les services culturels de la ville (le centre d'art, le théâtre, la médiathèque, le cinéma) et les services enfance, jeunesse, loisirs et éducation. Les actions de partenariat avec le centre d'art entrent dans l'élaboration de deux des quatre grands axes du projet éducatif local qui sont :

- développer l'accès de tous à la culture, arts, sport, savoirs
- concrétisé dans le CEL par la formation des personnels et des actions menées sur le territoire
- améliorer la cohérence et la continuité éducative dans le quotidien de l'enfant et du jeune
- concrétisé dans le CEL par toutes les actions de partenariat.

Ainsi les collaborations du centre d'art avec d'autres services municipaux, dans ce cadre précis du CEL, entrent dans un politique culturelle et d'éducation sur un territoire donné. Les actions concernent l'ensemble des structures artistiques et culturelles de la ville d'Ivry. Les activités proposées auront pour finalité de donner à tous les enfants et tous les jeunes le moyen de découvrir de nouvelles formes d'activités liées aux arts plastiques, de s'approprier, au contact des intervenants, des démarches et des processus adaptés, et ainsi de les placer dans des situations d'expérimentation active leur demandant un engagement personnel. Elles doivent ainsi par le biais de l'art, leur permettre d'acquérir des compétences transférables, de développer leur personnalité et leur créativité

et de se socialiser dans le cadre d'un projet éducatif local qui associe projet d'établissement scolaire et politique communale de l'enfance et de la jeunesse.

Ceci nous amène plus concrètement à aborder les objectifs territoriaux, les objectifs pédagogiques et les effets escomptés dans le positionnement du centre d'art de la ville d'Ivry et plus particulièrement de son service des publics.

Je vais vous énumérer brièvement les objectifs de départ :

- apporter des connaissances théoriques sur la dimension culturelle et l'éducation artistique
- sensibiliser à la création contemporaine de tous les publics
- développer l'éducation à l'art dès le plus jeune âge
- travailler l'accès à la culture pour tous et pour les publics de l'offre culturelle
- apporter la connaissance de la notion du projet d'action culturelle
- construire un projet en commun culture-animation socio-culturelle
- formation et action, des animateurs et des équipes culturelles concernées
- mieux connaître les lieux de travail et les réalités des uns et des autres

Les effets escomptés et produits sont :

- intégrer la culture comme une dimension locale
- intégrer la culture comme une dimension réelle de l'animation est le résultat essentiel de la formation
- développer de nouvelles compétences et de nouvelles fonctions
- élargir et favoriser la notion de projet d'action culturelle à l'échelle de la ville
- favoriser le partenariat entre toutes les structures culturelles de la ville, la mise en réseau des opérateurs culturels, la mise en cohérence des actions déjà en place
- connaître les ressources
- articuler l'offre à la demande pour un travail de fond plus coordonné

Ces différents points permettent l'élaboration d'un projet dans l'approche d'un schéma Voir-Faire-Interpréter : Voir dans le sens d'un rapport direct aux œuvres, faire dans la pratique effective des cadres d'ateliers, et interpréter dans l'approche analytique de l'appropriation des œuvres.

Plus concrètement, le CEL a commencé à être élaboré à Ivry en 1999. Dès l'année scolaire 2001-2002, les premières expériences se sont mises en place entre le centre d'art et les centres de loisirs, autour de visite d'exposition au centre d'art, de rencontre avec un artiste dans son atelier, etc. Ces activités ont mis en évidence un certain nombre de questions. Comment développer la participation aux pratiques culturelles auprès de ceux qui n'en pratiquent pas aujourd'hui ? Quelle cohérence entre les temps péri et extra-scolaires avec le temps scolaire dans les domaines d'une pratique artistique ?

A partir de 2003, les formations sont mises en place à destination des personnes encadrant les enfants, en lien avec chaque structure culturelle de la ville. Chaque animateur a créé un projet pour les enfants autour d'un domaine culturel. Suite à ces formations, des rendez-vous plus ponctuels ont été pris avec les centres de loisirs afin de visiter et échanger sur chaque exposition. Des demandes des centres de loisirs afin d'organiser des expositions au centre d'art ont émergées. A partir de ce constat une action importante de partenariat s'est structurée pour la construction d'un projet commun en 2005-2006. Le service des publics du centre d'art d'Ivry met en place pour la seconde année consécutive un projet intitulé « espace de l'objet ». Sous forme d'atelier, deux artistes de la programmation du centre d'art interviennent dans 6 classes d'établissements scolaires allant de l'élémentaire au lycée sur une durée de 3 mois répartis en 12 heures chacun. L'idée était d'insérer à ce projet inter établissement un processus identique d'atelier dans un cadre extra scolaire. Le projet global « espace de l'objet » sera finalisé en avril par une exposition au centre d'art regroupant les réalisations des élèves et des enfants des centres de loisirs. Le coût du projet uniquement pour le centre de loisirs est de 800 euros. Ce projet met donc en rapport des actions scolaires et extra scolaires sur un même territoire, et permet de faire glisser des activités dite complémentaire à un dispositif transversal.

L'engagement de chacun construit le rôle de chaque acteur pour laisser de côté celui du simple consommateur. A Ivry, le CEL a commencé à être élaboré en 99 et aujourd'hui seulement on démarre les actions. Il faut donc faire preuve de patience et de ténacité. Ces projets ne sont pas figés, ils peuvent toujours être modifiés et modulés. Pour finir, je dirai que tous ces projets sont possibles grâce aux artistes qui exposent au centre d'art.

Julie Papin, mairie de Rueil-Malmaison

Quelle est la place de l'évaluation ? Comment vous avez évalué le projet mis en place au Crédac ? Comment évaluer la réception des projets par rapport au public ?

Alfredo da Silva

Est ce qu'on est dans l'évaluation des actions ou dans l'évaluation globale du dispositif ? Mon sentiment personnel, très subjectif, c'est que l'évaluation du contrat éducatif local est impossible.

Au niveau des actions, elle s'organise dans le travail régulier. Les centres de loisirs sont encadrés par des animateurs titulaires de la fonction publique territoriale. Cette évaluation fait partie de leur mission. Ceci dit, il est difficile de déterminer l'impact de ce type d'action sur les enfants ? Il faudrait pouvoir leur poser la question dans 15 ou 20 ans. Plus immédiatement, nous avons des temps de discussion avec eux. On essaie d'évaluer leur satisfaction de l'activité. Il y a aussi des retours sur la poursuite de l'activité : quelle activité pourra être menée à la suite et en dehors du centre d'art ? Etc.

Clémence Thébault

Dans l'évaluation, il est toujours difficile de savoir si les enfants reçoivent les choses comme nous l'avions souhaité. Quelques signes au jour le jour nous aident à évaluer les projets mis en place : est-ce qu'ils reviennent avec leurs parents, par exemple ?

Après effectivement, il faudrait voir dans 20 ans....

→ **Actions à destination du public individuel de proximité**

Aurélié Sellier

La ferme du Buisson est une scène nationale dans laquelle sont implantées différentes structures : un centre d'art contemporain, deux salles de cinéma art et essai et une programmation spectacle vivant. L'équipe des relations avec les publics, constituée de 3 personnes, est organisée d'une façon pluridisciplinaire. Je suis plus particulièrement chargée des actions liées au centre d'art mais je suis aussi amenée à travailler autour de la programmation du cinéma et du spectacle vivant. L'équipe appréhende tous les champs artistiques qui sont présents dans notre structure, ce qui est assez compliqué. Notre territoire d'actions est aussi très particulier. Noisiel se situe dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Les populations sont arrivées à la fin des années 70 au moment de la construction des villes, ce que l'on appelait l'époque des pionniers. Aujourd'hui, les constructions continuent, plus à l'est, autour du parc Eurodisney qui influence énormément toute la politique d'urbanisation de Marne-la-Vallée. Les populations sont aussi en train de changer, restent maintenant dans les communes proches de la ferme du Buisson des populations de plus en plus précaires, tandis que les classes moyennes et supérieures se déplacent de plus en plus vers l'est.

Je vais vous décrire une action que l'on mène en direction des publics individuels, plus particulièrement des publics « jeunes » : les lycéens et les étudiants. Elle s'inscrit dans un objectif de développement et de recherche des publics et pas de médiation spécifique autour des contenus comme on a pu en parler jusqu'à présent, bien que nous menions aussi des projets de « médiation » avec le milieu scolaire et les associations.

Il y a 3 ans, nous nous sommes rendus comptes que nous menions énormément de projets avec le milieu scolaire et les enseignants. Malgré cela, nous ne retrouvions pas individuellement à la Ferme, les lycéens qui participaient à ces projets. Ils venaient dans un cadre scolaire, mais ne fréquentaient pas individuellement les expositions, les salles de spectacle ou le cinéma. Nous avons décidé, après réflexions, de mettre en place une action à destination de ces jeunes en essayant de travailler avec eux individuellement. Cette action s'inscrit dans le local : elle touche les lycéens et les étudiants des 5 lycées à proximité de la Ferme ainsi que l'université de Marne-la-Vallée. L'action a démarré tout doucement avec 3 ou 4 jeunes et aujourd'hui elle commence à prendre une autre ampleur.

L'idée est de leur proposer de devenir des relais, des correspondants au sein de leur établissement scolaire, de leur université, de leur famille, de leur entourage. On leur propose de se transformer en petit « chargé des publics » afin de partager avec les personnes qu'ils connaissent ce qu'ils ont pu apprendre et ressentir à la ferme. Pour se faire, ils viennent à la ferme environ une fois par mois nous rencontrer et discuter de la programmation développée au niveau de l'art contemporain, des spectacles et du cinéma. Nous leur donnons des clés de lecture de que nous présentons : ils assistent à des répétitions, ils regardent des captations vidéo de spectacles, ils font des visites d'expositions ou des visites de montage d'exposition, ils rencontrent les artistes, les membres de l'équipe, etc.

L'idée est de leur faire comprendre comment fonctionne notre structure, pourquoi on accorde autant d'importance à la création contemporaine, comment elle se met en place, comment est ce qu'on la produit, etc. Nous essayons de les amener à réfléchir sur ce qu'est une création, sur la prise de risque que cela représente de présenter une œuvre pour la première fois, qu'elle soit plastique ou de l'ordre du spectacle vivant. L'objectif est qu'ils puissent se familiariser avec nos missions, qu'elles deviennent concrètes pour eux. Nous travaillons à leur favoriser l'accès aux œuvres afin qu'ils puissent ensuite communiquer sur la programmation artistique de la ferme.

Nous n'avons aucun moyen et nous n'avons pas développé d'outils spécifiques afin de mettre en œuvre cette action. C'est une expérience très modeste et très simple. L'outil est avant tout le contact individuel et la relation avec les correspondants. Nous communiquons avec eux par téléphone ou par mail. Nous nous voyons régulièrement, quasiment d'une façon amicale avec certains.

Aujourd'hui, après 3 ans, nous faisons le bilan. Nous sommes en contact avec 30 et 40 relais, lycéens et étudiants. La relation individuelle est un peu plus compliquée à gérer quand on se retrouve en groupe, pour discuter, partager des choses ou des questionnements. Nous souhaitons garder une échelle humaine et individuelle pour continuer à travailler correctement.

Dans l'ensemble, nous constatons que ces étudiants et ces lycéens sont devenus des spectateurs actifs de l'ensemble des propositions artistiques. Ils vont voir beaucoup de choses, ils s'interrogent aussi énormément après les spectacles et les expositions. Nous essayons toujours de remettre en perspective avec eux ce qu'ils ont vu. Nous ne leur avons pas imposé des obligations ou des résultats. Nous avons souhaité leur laisser carte blanche, chacun fait comme il peut, comme il veut, tout seul ou à plusieurs. Certains sont vraiment dans cet esprit de partage et de diffusion de ce qu'ils ont découvert. Un grand nombre n'en sont pas du tout à ce stade. Nous avons découvert qu'ils considéraient ces réunions comme une sorte de formation. Ils viennent pour eux-mêmes pour se nourrir, pour apprendre, écouter, discuter et n'en sont pas encore du tout au stade de pouvoir partager avec les autres. Beaucoup d'entre eux nous disent à quel point il leur est difficile de partager ce qu'ils voient avec leurs camarades, pour lesquels l'acte premier culturel reste le centre commercial et le cinéma multiplex. Nous leur avons également proposé de s'investir dans la vie de la « maison » et notamment pour les lycéens et les étudiants majeurs, d'avoir un petit boulot : faire de l'accueil sur les expositions, les spectacles, etc. Certains ont fait des stages en technique. Certains d'entre eux ont fait des choix d'orientation par rapport à cette expérience de relais, et se sont dirigés vers des filières de médiation culturelle ou de formation artistique. Certains de ces lycéens sont aujourd'hui étudiants ou dans la vie active, 2 sont notamment enseignants. Un autre mode de relation se crée avec eux maintenant. Par ailleurs, nous réfléchissons à la mise en place d'une action similaire avec des relais adultes au sein des entreprises, des associations, etc.

Claire Legrand

Cette nature de la transmission est aussi une réalité dans le champ de l'art. Nous apprenons l'art, la pratique artistique à travers aussi la conversation avec les artistes, les critiques d'art, les acteurs, les organisateurs d'exposition. Par ailleurs, votre action se situe à une étape importante : vous suscitez du désir en attendant qu'émerge une volonté d'en savoir plus.

Aurélie Sellier

Nous les sollicitons depuis peu pour monter des projets. Nous leur demandons de nous proposer des interventions, des actions, que ce soit à l'intérieur de leur lycée ou ailleurs.

Personne du public

Comment avez-vous pris le 1^{er} contact avec ces élèves et étudiants et comment leur avez-vous formulé cette proposition de devenir relais ?

Aurélie Sellier

Nous travaillons activement avec un lycée situé proche de la ferme depuis plusieurs années. Certains des lycéens scolarisés dans cet établissement venaient seuls voir des expos. C'est avec eux que le projet est vraiment né. Nous leur avons expliqué le constat que nous avions fait et ensemble nous avons imaginé enclencher cette action. Nous leur avons également demandé d'en parler autour d'eux, et parallèlement nous sommes allés à la recherche de correspondants dans les lycées ou à la fac. Cela s'est fait par le contact direct.

→ Structures culturelles intercommunales et croisement des publics

François Pourtaud

L'école et espace d'art Camille Lambert est une seule entité gérée en régie directe de la Communauté de communes Les Portes de l'Essonne regroupant les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-vieille-poste. La structure est assez identique à celle décrite ce matin par Lionel Balouin. Elle regroupe une école d'art de pratiques amateurs, non diplômante, et un espace d'art. Cette école a été fondée dans les années 30 avec un développement dans les années 70 de nombreux ateliers de métiers d'art. A partir des années 80, les orientations ont changé, les métiers d'art ont été relativement supprimés et remplacés par des ateliers de peinture, sculpture, des interventions d'artistes, etc. L'ouverture de l'espace d'art se fait en 1987 et se créent progressivement des ateliers nouvelles technologies, infographie et vidéo. Nos missions de sensibilisation se développent autour de deux axes : les pratiques amateurs et le service pédagogique du centre d'art qui fait un travail de sensibilisation à l'art contemporain autour des expositions de pratiques actuelles.

Nous sommes une des premières communes à avoir participé aux communautés de communes. A l'époque, personne ne savait ce que cela voulait dire. Du jour au lendemain, il y a eu un transfert de compétence de la commune via la communauté de communes. Les transferts comprenaient le conservatoire de musique, le théâtre, l'école et l'espace d'art, la voirie et les encombrants ! Cela nous a semblé au départ assez curieux : l'effet obtenu est une sorte de satellisation au sens où vous êtes mis virtuellement sur orbite, vous retombez au même endroit mais plus personne ne vous reconnaît. Ce n'est plus la commune qui gère votre budget, mais la communauté de communes ; du jour au lendemain vous n'avez plus du tout affaire aux mêmes personnes. Tout est différent dans le fonctionnement y compris au niveau des relations avec les partenaires, les scolaires, l'administration. Il y a un laps de temps d'adaptation et lorsque vous avez reconnu votre terrain, vous reprenez progressivement contact avec tous les gens que vous connaissiez au départ. Nous avons avancé ainsi progressivement dans cette redécouverte d'un terrain connu à la rencontre des nouveaux partenaires : les médiathèques, les conservatoires, le théâtre, le centre culturel et nous avons réfléchi avec eux aux moyens de faire circuler les publics d'une structure à l'autre, de provoquer des intérêts différents et de croiser les trajectoires.

Pour ce faire, il était important de trouver un projet fort et commun axé sur le croisement des pratiques. Les actions proposées ont permis de développer des soirées thématiques et événementielles chez différents partenaires en conservant un point de vue très actuel sur la création : des soirées autour des nouvelles technologies, de la vidéo interactive, du livre d'artiste, de la poésie contemporaine, de la bande dessinée, de la création de jeux vidéos, etc. Ces soirées se déroulaient dans différents endroits afin de faire circuler progressivement les publics. Nous menons ces actions depuis 3 ans, l'objectif étant de créer une vie artistique sur un territoire, d'intéresser le public à différentes thématiques et pratiques. Il faut reconnaître que le département appuie énormément tous les projets de transversalité culturelle autour des communautés de communes et des communautés d'agglomérations. Nous avons eu un partenariat très privilégié, notamment sur le département de l'Essonne par rapport à ce type d'actions.

Deuxième objectif que l'on s'est donné : réfléchir à la manière dont le public pouvait participer. Pourquoi ne pas organiser les manifestations chez les particuliers ? Dans ce cas, le particulier est co-organisateur et il a la possibilité et le privilège de passer quelques jours avec un artiste. La première de ces manifestations a eu lieu il y a deux ans et s'intitulait « œuvre à domicile ». Le principe de mise en place a été assez long. Nous avons fait une 1^{ère} expérience en ciblant un quartier : 350 personnes, 300 envois de courriers co-signés par les élus et 2 réponses favorables en retour de courrier ! Cela fait peu ! Nous avons donc essayé d'élargir la cible en prenant contact avec les habitués des structures et progressivement, nous avons organisé des rencontres entre les particuliers et les artistes. Dans un projet de ce type, les particuliers jouent le rôle d'organisateur et nous jouons celui de médiateur régisseur. La médiatisation de la manifestation est assurée par le public organisateur, ce qui a permis une véritable traînée de poudre. On a commencé il y a 2 ans avec 10 particuliers ; l'année dernière, pour la deuxième manifestation, il y avait 15 participants.

Pour cette dernière édition, nous avons par ailleurs organisé les transversalités artistiques autour d'un parcours chez les habitants mais aussi dans des lieux publics et culturels à proximité. Il y a aujourd'hui une surenchère des partenaires mais il faut penser que les gens ont aussi envie de faire autre chose, regarder la télévision par exemple ! La transversalité artistique peut aussi exister au niveau du monde scolaire. On ne peut pas faire des surenchères en permanence, notamment avec

l'éducation nationale. Les projets de transversalité sont des projets d'avenir pour le milieu scolaire et le partenariat des centres d'art.

Je reconnais que notre structure est très privilégiée parce que nous étions la seule structure centre d'art et école d'art passée en transfert de compétences sur ce territoire. Je crois par expérience sur les 4 dernières années, que les choses peuvent s'établir réellement au niveau des partenariats. Nous n'avons strictement rien à perdre à être à plusieurs sur un territoire, au contraire : les complémentarités permettent de développer une richesse culturelle et en faire bénéficier les publics.

Claire Legrand

Je soulignerai en conclusion le rôle de l'engagement politique des tutelles et l'importance d'être dans un contexte qui favorise la mise en œuvre des projets.